

La Nation Française

Hebdomadaire d'information politique - Directeur : Frédéric Aimard 24 novembre 2025 - 1,50 €

N° 163

Budget

Après 4 semaines, 125 heures de débats acharnés et médiatisés comme jamais, il s'est trouvé un seul député français, Harold Huwart (élu de la 3e circonscription d'Eure-et-Loir, radical de gauche, groupe parlementaire LIOT), pour voter la partie recettes du prochain budget de l'État dans la nuit du 21 au 22 novembre. 489 députés ont voté contre. 84 se sont abstenus. Si bien que toutes les propositions de nouveaux impôts et taxes, dont beaucoup avaient trouvé une majorité parlementaire pour les approuver, sont provisoirement réduites à néant. Quant à la partie dépenses du budget – là où il aurait fallu trancher – voilà nos députés dispensés d'en débattre. Pour l'instauration d'une « culture du compromis et de la responsabilité » dans les institutions françaises, on repassera.

Le Sénat est maintenant saisi de la question, avec une créativité non moins grande pour charger la barque. Il y aura navette entre les deux chambres. Entre-temps le gouvernement aura peut-être tenté d'utiliser une disposition de la Constitution (l'article 49,3) simplifiant en principe les débats, mais au risque d'une motion de censure, ou bien il déposera une « loi de finances spéciale », permettant à l'État de continuer à prélever l'impôt...

L'adoption du budget sera alors reportée au premier trimestre 2026. Ce n'est pas une nouveauté. Mais le Premier ministre aura peut-

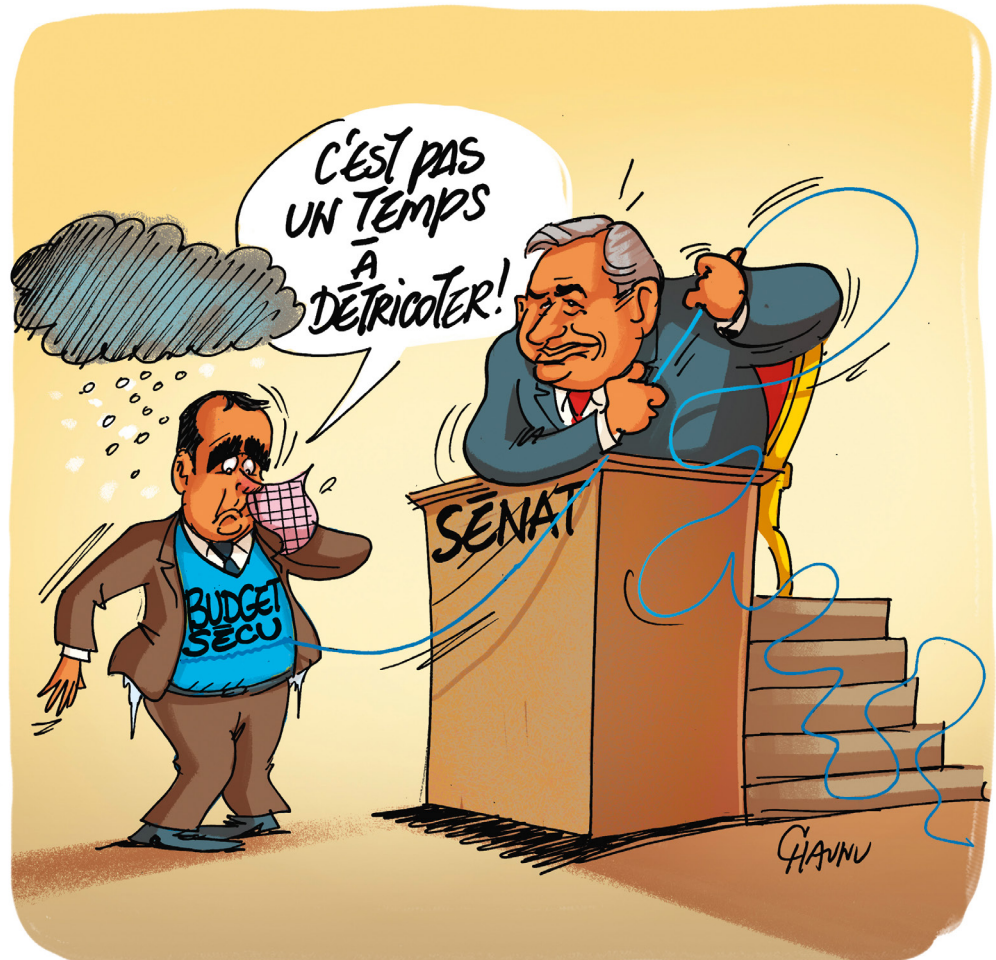
être démissionné. Ce qui ne l'empêchera pas d'assurer éventuellement un intérim plus ou moins long, avec la reconduction du budget précédent par ordonnances. C'est prévu par la Constitution de la Ve République même si cela n'a jamais été utilisé nous dit-on. Tout cela aura un coût énorme. Au minimum 11 milliards d'euros selon les calculs du ministère des Comptes publics. Alors que les mêmes fonctionnaires viennent de constater qu'il manquera 10 milliards sur les recettes de TVA prévues pour 2025. Un trou qui n'a pas encore été pris en compte dans les débats de ces dernières semaines. On accuse les colis de Shein qui entrent à Roissy

sans aucune taxe, ou surtout les Français qui ont le moral en baisse et refusent de dépenser en conservant leurs économies au chaud en attendant que l'État ne les leur ponctionne. Il suffirait que le gouvernement prenne modèle sur ses administrés pour que tout rentre dans l'ordre et que ceux-ci retrouvent le moral et donc le goût de la dépense « vertueuse ». Mais personne n'y pense jusqu'à nouvel ordre.

Frédéric Aimard

Il(s) savai(en)t

Dans une France en plein désarroi budgétaire – pour ne parler que de ce question-



SOMMAIRE

P. 1 : Budget. – Il(s) savai(en)t. P. 2 : Chômage en hausse. P. 3 : La Coordination rurale change de président. – Lectures. P. 4 : La messe Pétain. – Terrorisme catholique. P. 5 : Najat, excès de langage. P. 6 : Le club des 20 à Jozi. – Cop 30 : Solidaire vs Solitaires. P. 7 : Espagne : perte de mémoire.

■ **Boualem Sansal** : L'écrivain est arrivé à Paris le 18 novembre, en provenance d'Allemagne. Il a été reçu immédiatement à l'Élysée par le président Macron (sans photographie) puis par le ministre des Affaires étrangères Jean-Noël Barrot. La secrétaire générale de l'Élysée s'est rendue à Alger le 20 novembre.

■ **Nicolas Sarkozy** : L'ancien président de la République a annoncé la sortie d'un nouveau livre pour le 10 décembre (éd. Fayard) : « Le journal d'un prisonnier ». Son jugement en aura dans l'affaire libyenne appel lieu de 16 mars au 3 juin 2026.

■ **Industrie** : Le groupe alsacien Liebherr, qui a une usine près de Colmar et une autre aux États-Unis, a signé un contrat de 2,5 milliards d'euros pour fournir 475 machines électriques d'extraction de minerai au géant minier australien Fortescue.

■ **B.D.** : La tenue du festival de la BD à Angoulême, prévue du 29 janvier au 2 février, est très compromise par une contestation des organisateurs par une partie des auteurs et des éditeurs ainsi que par le retrait des plusieurs financeurs de la manifestation.

■ **Marseille** : Plus de 4 000 personnes ont défilé le 22 novembre en hommage à Megdi Kessaci, assassiné par des narco-trafiquants pour intimider son frère aîné militant écologiste et antidrogue.

■ **Armée** : Devant le congrès des maires de France, le 18 novembre, le général Fabien Mandon, chef d'état-major des armées, a tenu des propos alarmistes sur les risques de guerre. « Si notre pays flanche parce qu'il n'est pas prêt à accepter de perdre ses enfants (...) alors on est en risque » est la phrase que les médias ont particulièrement retenue.

■ **Commerce** : Pour punir le

milieux parlementaires. Serait-ce parce que les médias et l'opinion publique sont blasés ou parce que le pays est arrivé à un monumental niveau d'ignorance économique ou de désenchantement politique, voire tout simplement de fatalisme ? Il n'y en a pas moins un dévoilement d'incompétence et d'irresponsabilité, doublées d'une dissimulation de la part des plus hauts responsables, qui mériteraient d'être davantage connues et évidemment sanctionnées. Commettre une erreur peut s'expliquer, mais cacher sciemment la réalité relève de la forfaiture.

De quoi s'agit-il ? Tout simplement d'une lettre, frappée de la mention « secret », envoyée le 6 avril 2024 au président de la République par le ministre de l'Économie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique. Elle a été révélée par Bruno Le Maire lui-même, qui a admis : « Nous nous sommes plantés sur les recettes ». Mais le problème va au-delà d'une prévision erronée. Il va également au-delà des stratégies propres à l'intéressé, ancien directeur de cabinet de Dominique de Villepin, ancien ministre de Nicolas Sarkozy, ancien candidat à la primaire de la droite en 2016 avec 2,4 % des voix, ministre de l'Économie dans tous les cabinets d'Emmanuel Macron jusqu'en septembre 2024 et ministre d'État en charge des Armées pendant un jour en octobre dernier après avoir deux semaines plus tôt « totalement exclu » de revenir au gouvernement.

Dans sa missive, il alertait le chef de l'État sur le dérapage des comptes publics, proposant des mesures d'économie immédiates ainsi qu'une loi de finances rec-

tificative destinée à modifier celle votée à l'automne précédent. Il poussait en conséquence à des économies pour limiter le déficit à 4,9 % du produit intérieur brut en 2024, lequel atteindra en fait 5,8 % (aujourd'hui : 6,1 %). Il prévenait le président que le gouvernement pourrait en conséquence se trouver taxé d'« insincérité » : « nous risquons de nous faire accuser de cacher notre copie ». Il semblerait même que le ministre et son entourage aient été avertis dès novembre 2023 des sombres perspectives budgétaires, mais qu'il ne commencerait à envisager la possibilité d'un glissement des comptes publics qu'en mars 2024. De son côté, deux mois plus tard, Emmanuel Macron affirmera qu'« il n'y a pas de dérapage de la dépense de l'État », tout en mettant en cause les comptes des collectivités territoriales.

La communication de cette lettre a suscité de vives réactions à l'Assemblée nationale et au Sénat, lui-même penché depuis des mois sur la question. L'Élysée se montre assez discrète tout en laissant entendre que c'est trop facile pour l'ancien ministre de l'Économie de parler après coup. Les Français, eux, retiennent qu'on leur a copieusement menti.

Jean-Gabriel Delacour

Chômage en hausse

Le discours officiel sur le prochain retour au plein-emploi est à mettre au rayon bien garni des promesses généreuses mais non tenues.

L'optimisme officiel est toujours agréable à entendre. On croit aux promesses d'autant plus facilement que des

experts viennent expliquer que la résolution du problème en cours est possible ou probable. On croit voir la sortie du tunnel, on oublie que le possible n'est pas plus certain que le probable.

François Hollande est resté célèbre pour avoir annoncé une inversion de la courbe du chômage qui ne s'est pas réalisée. Emmanuel Macron et Bruno Le Maire nous ont fait rêver en annonçant le retour au plein-emploi pour la fin du quinquennat. Seize mois avant la fin du mandat présidentiel, il faut bien constater que la France ne connaîtra pas une situation de plein-emploi quand le nouveau président de la République fera son entrée à l'Élysée.

Emmanuel Macron et son ministre de l'Économie fondaient leur optimisme sur la baisse du chômage après la pandémie. Mais cette baisse concernait seulement la catégorie A et le nombre de chômeurs atteignait le double, soit six millions de personnes, si l'on additionnait toutes les catégories.

Au début du quinquennat, le gouvernement comptait sur les subventions directes et indirectes aux entreprises et sur la flexibilité du travail pour atteindre le plein-emploi. Or la production industrielle n'augmentait pas et les chiffres du chômage, tels qu'ils étaient présentés, ne tenaient pas compte des complexités de la statistique et de l'augmentation rapide du nombre d'apprentis – un million en 2023 – grâce à un financement très généreux mais notoirement inefficace.

Dans une activité économique déprimée, le maintien du niveau d'emploi relèverait du miracle. De fait, au troisième trimestre de cette année, on dénombrait 3 264 000 personnes sans

Sélection « cadeaux de fin d'année »

par Catherine PAUCHET

emploi (catégorie A) sur un total de 7 490 000 personnes inscrites à France Travail. Toutes les catégories de chômeurs sont en augmentation, alors que les effets de l'austérité budgétaire ne se feront sentir que dans le courant de l'année prochaine.

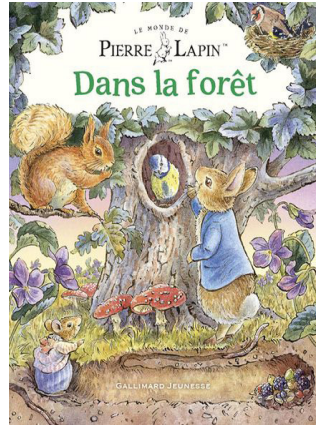
Les gouvernements se succèdent, mais ce sont toujours les mêmes experts français et bruxellois qui continuent à appliquer des recettes qui ne marchent pas.

Claudine Uzerche

Coordination rurale

C'est un petit séisme syndical qui s'est déroulé à Auch (Gers) le 19 novembre à l'issue du 32e Congrès de la Coordination Rurale (CR), l'une des principales organisations agricoles de France. Sa présidente sortante, la médiatique éleveuse bretonne Véronique Le Floc'h, a perdu le scrutin qui l'opposait à Bertrand Venteau, 46 ans, président de la chambre d'agriculture de Haute-Vienne depuis 2019.

En trois ans, Véronique Le Floc'h et son équipe auront pourtant hissé la CR à la hauteur record de 30 % des suffrages exprimés par les exploitants agricoles lors des élections professionnelles de janvier dernier. Fort d'une notoriété grandissante, elle pouvait penser être reconduite sans difficulté. Mais c'était sans compter sur la volonté des puissantes fédérations de Nouvelle-Aquitaine et d'Occitanie de renverser la table syndicale, ce qu'ils ont fait en obtenant par ailleurs 17 des 19 sièges au sein du comité directeur où continuera cependant de siéger Véronique le Floc'h, seule rescapée du bureau



JEUNESSE

Promenons-nous dans les bois

Pierre Lapin marche à la rencontre de ses copains animaux (écureuil, grenouille, papillon...). Il les interroge sur leur origine et leur habitat.

Ce joli album cartonné comporte plein de trous et de volets à soulever. Qu'y a-t-il dessous ? Surprise ! Pour stimuler la curiosité et susciter l'émerveillement des tout-petits.

« Dans la forêt », d'après Beatrix Potter, Gallimard jeunesse, 14 p., 13,50 €. Dès trois ans.

THRILLER

Vivre ou mourir

Deux lieux. Deux femmes. Maxime Chattam mène des enquêtes parallèles mais – qui sait ? – peut-être qu'au final elles se croiseront. Constance, la cinquantaine, a quitté le confort newyorkais pour s'installer dans le chalet de son enfance, au bord du lac Skaneateles, près du Canada. Elle veut faire le point sur sa vie après le décès tragique de son époux et de son fils.



May, la trentaine, inspectrice de police à New York, poursuit un tueur en série dit « Grand Méchant Loup » à cause des morsures qu'il inflige à ses victimes.

Pour chacune d'elles, l'heure tourne et l'angoisse monte au fil des pages.

« 8,2 secondes », Maxime Chattam, Albin Michel, 400 p., 22,90 €.

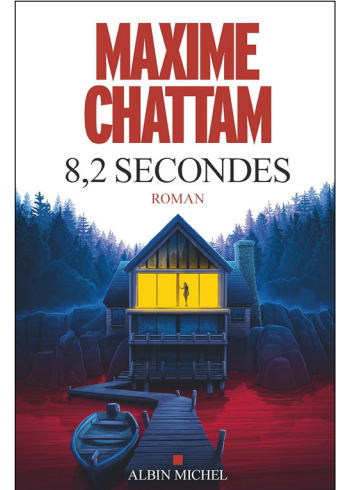
BEAU LIVRE

Gourmandise

Pas de bon repas sans bon fromage. Tristan Sicard en a sélectionné 150 à savourer. Cet ouvrage illustré, grand format, présente sur chaque double page un fromage classique (le Livarot) et en face une alternative locale (le Curé Nantais) avec leur accompagnement idéal (vin, légumes...).

Le fromager propose aussi des plateaux à composer pour chaque occasion (apéritif, dîatoire ou fin de repas) et des recettes qui mettent l'eau à la bouche..

« Fromagerie idéale », Tristan Sicard, Marabout, 240 p., 29,95 €.



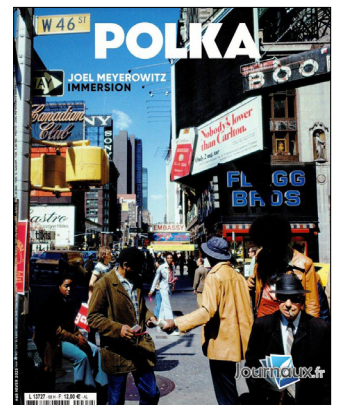
REVUE

Joël Meyerowitz

Au cours de sa longue carrière de photographe, Joël Meyerowitz a arpenté l'Amérique des villes et des campagnes pour en tracer un portrait fidèle. Le magazine *Polka* lui consacre un dossier central et une exposition en sa galerie.

Autres reportages : Bataclan 2015, la Syrie vue par Édouard Elias, Okinawa vue par Kosuke Okahara...

Polka, hiver 2025, 194 p., 12 €. En kiosque et en librairie. Galerie : 12 rue Saint-Gilles, Paris IIIe).



BHV d'avoir ouvert un rayon Shein, la mairie de Paris n'a pas donné au grand magasin l'autorisation de faire déborder ses stands de Noël sur les trottoirs de la rue de Rivoli et a même fait verbaliser les kakémonos annonçant ce rayon sur la façade du bâtiment.

sortant. Ce faisant, ces fédérations contrôlent désormais un budget annuel de près de 5 millions d'euros.

« *En écumant les plateaux de télévision et en honorant un grand nombre de rendez-vous ministériels, ce qui était absolument nécessaire pour crédibiliser la structure, l'équipe sortante de la CR a laissé en interne le champ libre à ses opposants* », déplore un permanent syndical qui s'inquiète des conditions de la reprise en main de la CR par ses éléments les plus radicaux vis-à-vis des pouvoirs publics.

Jean Bongrain

La messe Pétain

Une messe dans une église de Verdun pour le repos de l'âme de Philippe Pétain (et pour tous les combattants de la guerre de 14-18), le samedi 17 novembre, à la demande de l'Association pour la défense de la mémoire du maréchal Pétain (fondée en 1951) a eu un écho national inhabituel – 7 ou 8 télés y ont envoyé des équipes –, mettant en difficulté l'archevêque de Metz qui avait autorisé cette célébration, alors que le maire de Verdun a été débouté par la justice de sa demande d'interdiction.

Il faut dire que, depuis trois quarts de siècle, il y a eu des dizaines et de dizaines de messes ou céré-

monies, défilés ou participations au défilé de Jeanne d'Arc à Paris, par exemple, sans que jamais cela ne suscite le moindre intérêt médiatique.

L'ADMP compterait 250 adhérents, c'est peu par rapport à il y a quelques années où elle avait même une concurrente avec des membres plus jeunes ! Tous demandent le transfert des cendres du « vainqueur de Verdun » depuis sa tombe de l'île d'Yeu (là où son cercueil avait été brièvement volé en 1973, mais là aussi où le président Mitterrand faisait déposer une gerbe chaque 11 novembre entre 1986 et 1992) vers l'ossuaire et la nécropole nationale de Douaumont, qui recueillent les restes de presque 150 000 morts pour la France parmi les 300 000 morts de la bataille de Verdun.

On met en cause l'Église catholique, dont on sait que, comme l'immense majorité des Français après la défaite de 1940, elle s'est montrée favorable au régime de Vichy qui mettait fin aux persécutions contre l'Enseignement catholique notamment. Pourtant Philippe Pétain, bien qu'élève des dominicains d'Arcueil puis condisciple de Charles de Foucauld, n'avait rien d'un grand pratiquant. Sa vie dissolue de célibataire « homme à femmes » était au contraire un motif de scandale pour les catholiques.

Comblé d'honneurs officiels, il ne se marie qu'en 1920, à 64 ans, avec l'une de ses maîtresses, mariage qui ne sera validé par l'Église qu'en 1941, sans que le Maréchal y mette trop les formes. Pétain n'était pas un saint et ça ne veut pas dire qu'on ne doit pas prier

pour le salut de son âme, au contraire. En revanche deux récents livres d'historiens militaires relativisent son rôle dans l'échec de l'offensive allemande de février 1916. Le vrai artisan du sursaut français apparaît être le général Édouard de Castelnau. Mais celui-ci, malgré ses incontestables qualités militaires et humaines, était considéré comme pas assez républicain et trop catholique pour mériter d'être encensé par la République qui tenait en Pétain un héros plus conforme à ses idéaux.

Bien mal en a pris aux sourcilleux républicains, même si les théories militaires de Philippe Pétain dans l'entre-deux-guerres, très proches de celles de Charles de Gaulle, auraient été bien préférables à celles qui ont vu la mise en place de la ligne Maginot.

Aujourd'hui tout cela est de l'histoire ancienne. Mais il demeure des nostalgiques de Pétain. Les faire condamner en justice n'aura pas d'influence sur leur opinion et sera contre-productif quant à leur influence. En revanche, la République s'honorerait en accédant à une requête lancinante de la famille du général de Castelnau.

Lui octroyer à titre posthume le titre de maréchal qu'il a amplement mérité pour ses talents militaires autant que par son attitude impeccable, notamment après la défaite de 1940. Cela réparerait une injustice et aurait probablement un effet positif pour les années à venir, en renouvelant les arguments des uns et des autres, pour sortir d'un débat largement artificiel, que la nécessité de fournir des polémiques aux télévisions d'information en continu et aux réseaux sociaux ne justifie pas.

Frédéric Aimard

Terrorisme catholique

On a observé depuis longtemps un prisme anticatholique dans la rédaction de BFM-TV... Allez savoir pourquoi. Les organisateurs de « La Manif pour tous » avaient pu le ressentir quand les équipes de cette chaîne d'information en continu venaient systématiquement prendre des images de leurs rassemblements avant qu'ils ne soient au complet, afin de pouvoir en minorer l'importance à l'antenne. Ou bien sélectionnaient quelque personnage haut en couleur et sans aucun mandat pour exprimer un point de vue marginal censé représenter le véritable esprit des manifestants. On pensait que, l'épisode étant désormais loin, cet anticléricalisme bien français, renforcé de féminisme voire « d'islamo-gauchisme », s'était atténué. Erreur.

La chroniqueuse Amélie Rosie a fait fort, le 18 novembre, en évoquant un prétendu rapport récent qui avait, selon elle, documenté « la montée dans les prisons françaises des détenus qui se réclament de cette mouvance extrémiste là ». Laquelle ? Celle des catholiques intégristes, voyons ! Et d'ajouter : « Je crois qu'il y a une recherche de sens et de terreur qui, moi, me terrorise ». La vérité était plus probablement qu'elle souhaitait rééquilibrer un récent sondage de l'Ifop sur la radicalisation islamique dans les prisons. Rapport abondamment commenté sur les concurrents de BFM, comme CNews ou Le Figaro-TV... Bien entendu le rapport qu'elle citait n'existe pas et la « *fachosphère* », c'est-à-dire les internautes qui ne

sont pas d'accord avec elle, l'ont fait remarquer abondamment sur les réseaux sociaux, en se scandalisant ou en se moquant du manque de professionnalisme de la journaliste.

La direction de la télé a fini par intervenir, pour désavouer son employée, évoquant un « raccourci » malheureux, mais surtout pour la défendre contre ce qu'elle a qualifié de « cyberharcèlement ». Quant à l'Arcom, si sourcilieuse avec les chroniqueurs des médias Bolloré, on attend encore sa réaction.

F.A.

Najat excès de langage

Najat Vallaud-Belkacem n'a jamais eu la langue dans sa poche, sauf lorsque, ministre de l'Éducation nationale durant trois ans, elle affirmait que « *la théorie du genre n'existe pas* » alors qu'elle avait auparavant dit le contraire en la vantant.

Toujours prompte à entrer dans l'arène politico-médiatique, elle vient de récidiver alors qu'elle se trouve théoriquement tenue à un silence défini par le Code de déontologie de la Cour des comptes, lequel spécifie expressément que les magistrats de cette institution « *veillent dans toute expression publique à respecter leur obligation de devoir de réserve* ». On sait que, le 16 juillet, elle y a été nommée conseillère maître grâce à une procédure spéciale, un concours réduit à un simple dépôt de candidature, dont on a dit que c'était un cadeau du Premier ministre François Bayrou à la gauche puisque son mari, Boris Vallaud, préside le groupe socialiste à l'Assemblée nationale.

Ne craignant pas les feux de la rampe, la conseillère régionale d'Auvergne-Rhône-Alpes vient en effet de se signaler ostensiblement. D'abord, le 7 novembre, l'association France Terre d'Asile, qu'elle préside depuis 2022, a proposé, entre autres, des mesures sur l'hébergement des demandeurs d'asile, la réduction du nombre d'OQTF et la régularisation de 250 000 travailleurs en situation illégale, censée rapporter 2,9 milliards d'euros par an. Ensuite, le 15 novembre, elle a attaqué « cette vaste famille d'extrême droite et de droite extrême, avec comme tête de pont Vincent Bolloré » qui a « la mainmise sur à la fois un monde médiatique, un monde éditorial, à travers ses maisons d'édition, un monde de distribution, qui permet de faire caisse de résonance. »

Voilà pourquoi, le 16 novembre, Pierre Moscovici a saisi le comité déontologique de la Cour des comptes dont il est le premier président afin de lancer une procédure pour manquement au devoir de réserve. Mais uniquement à propos de l'immigration.

Précy

L'Outre-mer à l'abandon

L'outre-mer qui permet à la France de posséder la deuxième zone économique exclusive du monde avec 10 186 624 km², juste derrière celle des États-Unis et leurs 11 351 000 km², apparaît souvent quelque peu oublié de la métropole, voire des préoccupations des dirigeants politiques. On ne semble lui accorder d'intérêt que de façon ponctuelle, à l'occasion de

catastrophes climatiques, de revendications sociales ou d'agitations politiques dégénérant en émeutes. Pourtant, le passage de l'ancien chef de gouvernement Manuel Valls aux Outre-Mer comme ministre d'État pendant neuf mois et demi sous François Bayrou avait relativement frappé l'opinion avec, en Nouvelle-Calédonie, la mise au point d'un nouvel accord, dit de Bougival.

Or, le processus sur le Caillou semble aujourd'hui bloqué avec le désengagement d'une partie des indépendantistes du FLNKS. Il va pourtant falloir adopter une révision constitutionnelle avant la consultation sur l'accord de Bougival, prévue au plus tard le 26 avril 2026. De même, les élections provinciales, avec l'enjeu des quelque 25 000 nouveaux inscrits, ont été reportées, pour la dernière fois (?), au plus tard au 28 juin 2026. La nouvelle ministre, Naïma Moutchou, a dû assurer qu'« *il n'y aura pas de passage en force* » et que l'accord de Bougival « *peut être complété* ». De son côté, le gouvernement local vient officiellement de demander la suspension du remboursement de quelque 67 millions d'euros octroyés par Paris suite aux destructions du printemps 2024 ; il souhaite même qu'une partie des prêts se transforme en subvention. Les dégâts sont estimés à deux milliards d'euros, avec 800 entreprises totalement ou partiellement détruites, avec des émeutes ayant causé la mort de 14 personnes, dont les victimes kanaks sont aujourd'hui présentées comme des « martyrs ».

Des questions se posent également sur la situation en Martinique. C'est ainsi que sept personnes accu-

sées d'intrusion sur la piste de l'aéroport Aimé-Césaire en octobre 2024, en plein cœur des émeutes contre la vie chère, ont été relaxées le 17 novembre par le tribunal correctionnel de Fort-de-France alors que la procureure avait requis à leur rencontre six mois de prison avec sursis. Le même jour, le tribunal judiciaire a rendu sa décision concernant le déboulonnage des statues de Victor Schœlcher, Joséphine de Beauharnais et Pierre Belain d'Esnebuc : sur onze prévenus, seuls deux ont été reconnus coupables, mais dispensés de peine. En revanche, on ne sait rien des centaines de plaintes d'entrepreneurs et de citoyens martiniquais dont les biens ont été endommagés à l'automne 2024.

Plus généralement, concernant les rapports avec la métropole, Woullingson Rautauore, maire anti-indépendantiste de Maupiti, en Polynésie, a demandé à l'État « *d'arrêter de faire des études pour perdre de l'argent* ». Petite surprise dans un autre domaine : la Réunionnaise Ève Gilles, Miss France 2024, est apparue au concours de Miss Univers sous les traits de Jeanne d'Arc, épée au côté.

Jean Étèvenaux

La Nation Française

directeur de la publication :

Frédéric Aimard

Édité par Spfc-Acip

60, rue de Fontenay

92350 Le Plessis-Robinson
Siret 418 382 149 00015 Nanterre

N° TVA intracommunautaire
FR21418382149

ISSN 2967-2988

Imprimé par nos soins.

■ **Ukraine :** Donald Trump a donné, le 21 novembre, jusqu'au 27 novembre au président Zelensky pour accepter un plan de paix très favorable aux revendications russes. Des négociations ont lieu à Genève entre Américains, Européens et Ukrainiens depuis le 24 novembre. Le Premier ministre polonais Donald Tusk a émis l'hypothèse, le 23 novembre, que le plan américain provenait directement d'une proposition écrite russe.

■ **Finlande :** La dette finlandaise devrait dépasser 90 % du PIB à cause des dépenses de défense et de l'augmentation des transferts sociaux du fait du vieillissement de la population. Le pays risque donc de faire face à une procédure d'endettement excessif de la part de la Commission européenne.

■ **Internet :** Une panne chez Cloudflare, leader américain de la cybersécurité, a mis à l'arrêt 20 % des sites mondiaux durant quelque 6 heures le 18 novembre. De nombreux services comme ChatGPT, X ou Doctissimo, ont été momentanément inaccessibles.

■ **Nigeria :** Un nouvel enlèvement de plus de 200 jeunes filles, plus quelques prêtres et enseignants a eu lieu le 20 novembre dans l'école catholique St-Mary à Agwar (province du Niger) dans le centre du pays.

■ **Italie :** L'agence de notation Moody's a relevé, le 22 novembre, la note de l'Italie de Baa3 à Baa2. Le déficit italien est attendu à 3 % au lieu de 3,4 % en 2024 et la dette publique devrait atteindre 137,5 % du PIB en 2026 contre 138,4 % en 2025.

■ **Chine :** Selon les statistiques chinoises, l'excédent commercial de la Chine sur les 12 derniers mois a été de 310 milliards avec les pays européens et de 302 milliards avec les États-Unis.

Le club des vingt à Jozi

Le groupe des vingt économies les plus développées tient son sommet les 22 et 23 novembre à Johannesburg (Jozi). L'Afrique du Sud, qui assurait la présidence en 2025, est le seul État africain membre de l'organisation. Les États-Unis qui doivent prendre la présidence en 2026 boycottent la réunion. Les deux pays sont en état de quasi-rupture diplomatique depuis le retour à la Maison Blanche de Donald Trump. Ce dernier a commencé par prendre le 7 février un décret autorisant l'asile pour la minorité blanche sud-africaine. Il a ensuite en mars renvoyé l'ambassadeur sud-africain. Le 12 mai, 59 « réfugiés » blancs ont été accueillis à l'aéroport Dulles. Dix jours plus tard, le président sud-africain Cyril Ramaphosa, reçu dans le Bureau ovale, subissait une humiliation pire que celle réservée à Volodymyr Zelensky. Comment expliquer une telle animosité ?

La première explication résidait dans l'influence d'un certain Elon Musk, qui est né et a grandi dans l'Afrique du Sud de l'Apartheid, de même que deux autres pontes de la Silicon Valley, Peter Thiel et David Sachs. De manière plus générale, Trump est supposé donner des gages à la fraction la plus identitaire du mouvement MAGA (Make America Great Again) proche du suprémacisme blanc enraciné dans l'histoire américaine.

Côté sud-africain, des syndicats de défense auraient entrepris des démarches auprès de membres du Congrès américain pour

s'opposer à un projet de loi d'expropriation sans compensation (EWC) qui, bien que visant des terres non exploitées, créerait un précédent pour une redistribution des terres agricoles que certains imaginent déjà sur la voie catastrophique suivie par le Zimbabwe voisin sous l'ancien président Robert Mugabe (qui a suscité l'immigration en Afrique du Sud de plus d'1,5 million de Zimbabwéens mal insérés et devant être partiellement rapatriés).

Dans une bataille de chiffres qui a fait conclure Donald Trump à l'existence d'un « génocide » en préparation contre les Blancs, la réalité est plus mesurée. Des cadres dirigeants blancs, chefs d'entreprise, intellectuels, ont adressé le 17 novembre une lettre ouverte au président Trump s'inscrivant en faux contre ses allégations, arguant que la situation sud-africaine ne saurait se comparer au problème racial des États-Unis. La transition politique garantie par Nelson Mandela à partir de 1994 a continué de produire des effets. L'ANC a d'ailleurs perdu sa position majoritaire aux élections de 2024. Un gouvernement d'union nationale a été mis en place avec l'opposition où les Blancs comptent de plus en plus d'alliés noirs et métis. L'Alliance démocratique, qui avait conquis dès 2007 la mairie du Cap avec Helen Zille, fille d'émigrés juifs allemands, premier ministre de l'État du Cap occidental de 2009 à 2019, l'a investie le 20 septembre comme candidate à la mairie de Johannesburg aux élections de la fin 2026.

La capitale de l'or a vécu une véritable descente aux enfers dans l'incurie et l'insécurité, entraînant la fuite

des résidents du centre-ville et une dégradation continue des services publics. En devenant métropole en 2000, avec l'absorption des quartiers riches comme Sandton mais aussi des townships comme Soweto, et plus de 4,5 millions d'habitants, elle a élu une majorité d'opposition (autour de l'Alliance démocratique) aux élections municipales de 2016 et de 2021 sans pouvoir empêcher un retour en force de l'ANC à la faveur de querelles internes. L'élection de 2026 sera décisive.

La population blanche qui ne représente plus que 7,3 % des 62 millions de Sud-africains (contre 13 % en 1991) est majoritairement urbaine (20 % au Cap et à Johannesburg, jusqu'à 60 % dans la capitale Pretoria). 127 000 exploitations agricoles (5 % du total) restent tenues par des Blancs sur 70 % des terres cultivées assurant la majorité de la production et de l'élevage.

Dominique Decherf

Cop 30 Volontaires VS solitaires

La 30^e Conférence des Parties (COP 30) de la Convention-cadre des Nations-Unies sur le changement climatique s'est achevée samedi 22 novembre à Bélem au Brésil après plusieurs heures de prolongation afin de parvenir à un accord. Celui-ci a été trouvé en toute extrémité mais il s'agit d'un accord en demi-teinte.

Il faut dire que les conversations ont été âpres et difficiles entre les 194 parties représentées à la conférence avec des intérêts divergents entre les pays développés

ouverts aux énergies renouvelables, les grands pays émergents estimant qu'ils ont encore besoin d'énergies fossiles pour parfaire leur développement et les pays pauvres, surtout désireux de se faire financer leur transition énergétique.

Et comme si le sort s'était acharné sur la conférence, un incendie s'est déclaré la veille de la clôture, obligeant pendant quelques heures les négociateurs à suspendre leurs travaux.

Certes, il n'y avait pas de grandes attentes quant au résultat de cette conférence mais un point, cependant, était plus particulièrement scruté à la loupe, celui de la concrétisation de la sortie des énergies fossiles dont le principe avait été arrêté lors de la COP 28 à Dubaï.

C'est sur ce sujet que le président brésilien Luiz Inácio Lula da Silva avait fait connaître ses ambitions en préambule à la session le 6 novembre dernier. Malheureusement, aucune avancée majeure n'a été obtenue, le texte final n'y faisant qu'une référence indirecte sans aucune feuille de route, en raison de l'opposition des grands pays émergents. 80 pays ont même menacé de ne pas signer ce texte, notamment les pays européens, mais se sont ravisés afin de ne pas être taxés de tout rejeter en bloc.

À défaut d'un accord, et comme cela avait d'ailleurs été pressenti avant la conférence, place au volontariat. Les pays volontaires, notamment ceux membres de l'Union européenne, se sont engagés pour avancer ensemble dans ce domaine, ce qui est finalement peut-être plus sûr et plus concret qu'une grande déclaration solennelle. C'est aussi le cas de la Colombie qui s'est

montrée très offensive en la matière et qui prévoit d'organiser, l'an prochain, une grande conférence sur la sortie des énergies fossiles.

Autre motif d'insatisfaction, alors que la conférence se tenait en Amazonie, aucun accord n'a non plus été trouvé sur la question de la déforestation.

Malgré tout, d'autres thèmes ont été plus heureux. Sur le point sensible de la finance climatique où un accord de principe avait été obtenu lors de la COP 29 tenue l'an dernier à Bakou, un progrès notable a été effectué avec l'adoption du triplement des moyens affectés à cet objet d'ici 2035.

Pour autant, c'est la déception qui prévaut chez la majorité des observateurs, dix ans après le COP 21 de Paris qui avait fixé des objectifs ambitieux en matière de réduction des températures. Certains disent même qu'il s'agit d'une des trois plus mauvaises conférences depuis le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, ce qui constitue, de fait, un mauvais anniversaire pour le même pays hôte qui espérait forcément en retirer un avantage diplomatique et politique.

Pour autant, cet anniversaire doit être l'occasion, indépendamment de tout ce qui n'a pas été fait et reste à faire, de regarder le chemin parcouru en plus de trente ans. Pratiquement tous les États sont désormais engagés, d'une manière ou d'une autre, dans la lutte contre les changements climatiques. Bien sûr, l'absence des États-Unis, l'un des plus gros contributeurs des émissions de gaz à effet de serre, a été remarquée mais le temps n'est plus où cette absence, à elle seule, aurait disqualifié les résultats d'une telle réu-

nion. Aujourd'hui, selon la formule d'un vieil adage, ce sont les absents qui ont tort et qui s'enferment dans leur solitude alors que le multilatéralisme s'impose progressivement.

Comme à chaque fois, les yeux se tournent désormais vers le prochain épisode, la COP 31 qui se tiendra en novembre 2026 à Antalya en Turquie mais avec des négociations qui seront conduites par l'Australie.

Multilatéralisme mais aussi coopération sont désormais les maîtres-mots.

Fabrice de Chanceuil

Espagne perte de mémoire

Le 20 novembre a marqué le cinquantième anniversaire de la mort du général Franco, décédé le 20 novembre 1975 à l'âge de 82 ans après avoir dirigé l'Espagne d'une main de fer pendant 36 ans. À cette occasion, le gouvernement espagnol, dirigé par le Premier ministre Pedro Sanchez, a décidé d'éradiquer du paysage espagnol des dernières traces encore visibles du régime franquiste qui s'est imposé à l'Espagne de 1939 à 1975, à l'issue d'une terrible guerre civile qui a entraîné la mort de près d'un million de personnes.

Si les statues du Caudillo ont déjà disparu des villes où elles trônaient, notamment dans sa ville natale du Ferrol en Galice, il subsiste encore quelques noms de rues évoquant des personnalités ou des unités nationalistes par conséquent destinées à changer de dénomination même si cette mesure ne fait pas l'unanimité, notamment à droite de l'échiquier politique. De même, devrait

■ **Monaco** : Au nom de la catholicité de l'État dans lequel il dispose des pouvoirs les plus étendus, le prince Albert de Monaco a exprimé, le 18 novembre, son refus d'approuver un projet du Conseil national d'élargir le droit à l'avortement dans la principauté.

■ **Écologie** : La COP 30 s'est achevée le 22 octobre dans la confusion et sur un bilan très mitigé. Sous la pression de certains lobbies et États pétroliers, l'accord ne mentionnerait pas la responsabilité des énergies fossiles dans le réchauffement climatique.

■ **Brésil** : En résidence surveillée depuis plusieurs mois, l'ancien président Jair Bolsonaro, condamné à 27 ans de prison pour une prétendue « tentative de coup d'État », a été mis en prison le 22 novembre pour avoir, selon la justice, « tenté de casser son bracelet électronique » avec un fer à souder alors que son fils Flavio organisait une manifestation devant son domicile.

être dissoute la Fondation Francisco Franco qui gère les archives de l'ancien chef d'État en application de la loi interdisant l'apologie du franquisme.

Mais la bête noire du gouvernement socialiste est le mausolée de la Vallée des Morts ou, plus exactement, la Vallée de Ceux qui sont tombés (Valle de les Caidos en espagnol), établi, à la demande du général Franco, dans la Sierra de Guadarrama, à l'issue de la guerre civile, pour accueillir les restes de combattants des deux bords tombés dans cette effroyable conflit où, de chaque côté, l'héroïsme a côtoyé l'horreur.

Déjà, en 2019, le corps du général Franco, qui y reposait, en a été ôté pour le transférer dans le caveau de sa famille près de Ma-

drid, suivi, en 2023, par celui de José-Antonio Primo de Rivera, fondateur de la Phalange espagnole, mort également un 20 novembre, qui a rejoint un cimetière madrilène.

Aujourd'hui, le gouvernement espagnol veut aller plus loin afin que le site, qui ne fut jamais celui de la réconciliation nationale souhaité par son fondateur, ne soit plus celui de la nostalgie des partisans du régime franquiste. Rebaptisé Valle de Cuelgamuros, le monument devrait devenir un centre de recherche historique, la basilique Sainte-Croix, qui en est au centre, devant conserver néanmoins sa destination religieuse.

Toutes ces mesures d'effacement de près de quarante ans d'histoire nationale prêtent malgré tout à discussion.

Tout d'abord, la politique menée par le dictateur espagnol n'est pas aussi univoque que la présentation qu'en font ses détracteurs. Il faut reconnaître au général Franco le fait d'avoir préservé l'Espagne des deux grands totalitarismes de son temps. D'abord, le totalitarisme soviétique auquel conduisait tout droit, dans le contexte de l'époque et la situation socio-économique de l'Espagne d'alors, le Front populaire par lequel les stratèges du Kremlin entendaient asservir l'Espagne et, au-delà, prendre l'Europe occidentale en étau. Ensuite le totalitarisme nazi, par la position inflexible du général Franco lors de sa rencontre avec Hitler à la gare d'Hendaye en 1940, refusant l'entrée des troupes allemandes dans son pays, évitant ainsi ce qui serait vite devenu une occupation et qui, en neutralisant Gibraltar, aurait empêché le dé-

barquement allié en Afrique du Nord deux ans plus tard et donc la libération de l'Europe. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la dernière visite effectuée hors de France par le général de Gaulle en 1969 l'a été pour rencontrer à Madrid le général Franco.

En second lieu, il ne faut pas oublier que c'est aussi sous son régime que l'Espagne a connu, à partir des années 1960, un formidable développement économique et que la transition démocratique qui s'est effectuée à partir de sa disparition, en 1975, n'a pu s'effectuer que grâce aux institutions qu'il avait mise en place, en particulier la réinstauration de la monarchie reconnue au-

jourd'hui par toute la classe politique.

Par ailleurs, l'interdiction d'expression d'une mémoire particulière est contestable. Ailleurs, d'autres choix ont été faits comme en Afrique-du-Sud où, après le renversement de l'apartheid, Nelson Mandela s'est opposé au démantèlement du monument du Grand Trek établi à la gloire des Boërs, estimant qu'il s'agissait d'un morceau de l'histoire de son pays dans laquelle une partie constitutive de la nation sud-africaine avait le droit de se retrouver.

Même en France, où la République n'a pourtant jamais été disposée à reconnaître les crimes de la Révo-

lution, celle-ci n'a pas remis en cause l'existence de la Chapelle expiatoire à Paris érigée sous Louis XVIII à la mémoire de Louis XVI et de Marie-Antoinette et où les monarchistes de toutes obédiences aiment à se recueillir.

En agissant ainsi, le gouvernement espagnol, bien loin de favoriser l'unité nationale, fracture un peu plus la société dont une part non négligeable se trouve ainsi condamnée à une sorte d'enfermement mémoriel.

L'amnésie, pour les peuples comme pour les personnes, est un trouble, pas une thérapie.

F. de C.

Amis de la librairie GAY-LUSSAC Rencontre - dédicace

avec

Richard de Seze

Vendredi 28 Novembre

19 - 21 heures

Librairie Ephémère Haussmann

109 Boulevard Haussmann

Paris 8^{ème}

